

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan				
MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	4 418 111 410,31	4 186 905 040,29	-	231 206 370,02
2 Moins actif immobilisé	4 130 415 217,20	4 230 135 653,47	-	99 720 436,27
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	287 696 193,11	-43 230 613,18	-	330 926 806,29
4 Actif circulant	4 742 449 083,21	4 121 471 812,20	620 977 271,01	-
5 passif circulant	4 201 988 861,01	2 784 904 841,44	-	1 417 084 019,57
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	540 460 222,20	1 336 566 970,76	-	796 106 748,56
7 = Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)	-252 764 029,09	-1 379 797 583,94	1 127 033 554,85	-

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

II Emplois et Ressources

		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			487 312 174,17		263 237 226,95
Capacité d'autofinancement			1 054 235 032,17		924 647 227,95
- Distribution de bénéfices			566 922 858,00		661 410 001,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			775 855,30		1 488 979,56
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles			775 855,30		41 126,00
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
Récupération sur prêts immobilisés					1 447 853,56
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)			-		-
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
Provision durable					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)			-		-
TOTAL I. DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			488 088 029,47		264 726 206,51
II. EMPLOIS STABLE DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		157 161 223,18		210 110 834,17	
Acquisition d'immobilisations incorporelles				3 957 773,39	
Acquisition d'immobilisations corporelles		156 816 012,74		206 153 060,78	
Acquisition d'immobilisations financières		345 210,44			
Augmentation des créances immobilisées					
Augmentation des prêts immobilisés					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				100 099 396,00	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		157 161 223,18		310 210 230,17	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B-F-G)			- 796 106 748,56		- 297 185 051,55
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		1 127 033 554,85			342 669 075,21
TOTAL GÉNÉRAL		1 284 194 778,03	1 284 194 778,03	607 395 281,72	607 395 281,72

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	108 490 858,06	-	-	-	-	4 258 811,00	-	104 232 047,06
* Frais préliminaires	2 099 914,30							2 099 914,30
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	106 390 943,76					4 258 811,00		102 132 132,76
* Primes de remboursement obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 253 031,28	-	-	-	-	-	-	84 253 031,28
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	53 533 177,10							53 533 177,10
* Fonds commercial	30 622 333,78							30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40							97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 164 720 464,54	156 816 012,74	-	115 215 639,54	4 547 747,43	1 127 546,06	115 215 639,54	6 315 861 183,79
* Terrains	616 986 277,89							616 986 277,89
* Constructions	738 067 650,12	41 219 187,07		58 907 448,07				838 194 285,26
* Installations techniques, matériel et outillage	4 302 160 285,03	50 579 906,96		50 379 243,75				4 403 119 435,74
* Matériel de transport	44 306 723,74	622 020,17		266 580,07	4 547 747,43			40 647 576,55
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	282 477 954,52	3 099 836,41		5 662 367,65		1 127 546,06		290 112 612,52
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	-							-
* Immobilisations corporelles en cours	180 721 573,24	61 295 062,13					115 215 639,54	126 800 995,83

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DURRAH		Raffinerie	1 084 720 000,00	43,275%	447 449 211,54	447 449 211,54	31/12/2021			
SUTA	6140900	Sucrerie	231 263 300,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2021	822 443 749,78	82 139 779,39	80 808 840,00
SURAC	3700758	Sucrerie	146 926 800,00	100%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2021	296 763 399,82	35 516 055,15	
SUNABEL	3727033	Sucrerie	190 173 300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2021	700 638 702,42	90 791 852,82	67 881 312,00
AGA INGENIEURIE	3315260	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2021	17 451 586,78	-42 788,40	-
BANQUE POPULAIRE	1084612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00	31/12/2021			4 400,00
CELACO	1085018	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2021	8 622 721,10	1 222 327,00	425 799,00
SGA		Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00	31/12/2021			
SUCRUNION	1642682	Sucrerie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2021	21 359 312,21	1 767 542,28	
GAFA SUGAR CO. LTD.		Sucrerie	1 119 200,00	100%	1 119 200,00	1 119 200,00	31/12/2021			
Sté WINCOMAR		Sucrerie	999 900,00	100%	999 900,00	999 900,00	31/12/2021			
WILMACO	26122221	Industrie	153 300 000,00	45,00%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2021	142 667 387,82	-8 647 712,79	
COMAGUIS		Industrie	12 919 175,60	55,00%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2021			
Total			1 874 571 675,60		2 052 658 563,13	2 052 658 563,13		2 009 946 859,93	202 747 055,45	149 120 351,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 090,99							1 250 090,99
2 Provisions réglementées	534 850 159,72			41 417 934,56				487 943 752,06
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	536 100 250,71	0,00	0,00	41 417 934,56	0,00	0,00	88 324 342,22	489 193 843,05
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	55 432 950,36	28 517 268,69			28 229 834,33			55 720 384,72
5 Autres provisions pour risques et charges	27 729 376,60		50 979 722,96	10 408 062,45		23 391 576,60	1 202 800,00	64 522 785,41
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	83 162 326,96	28 517 268,69	50 979 722,96	10 408 062,45	28 229 834,33	23 391 576,60	1 202 800,00	120 243 170,13
TOTAL (A + B)	619 262 577,67	28 517 268,69	50 979 722,96	51 825 997,01	28 229 834,33	23 391 576,60	89 527 142,22	609 437 013,18

TABLEAU DES CRÉANCES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	6 943 537,29	3 990 731,20	1 702 715,10	1 250 090,99	-	-	-	-
Prêts immobilisés	5 009 105,63	2 056 299,54	1 702 715,10	1 250 090,99	-	-	-	-
Autres créances financières	1 934 431,66	1 934 431,66	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 943 537,29	3 990 731,20	1 702 715,10	1 250 090,99	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 938 448 785,58	-	2 911 207 721,09	27 241 064,49	-	1 787 014 754,52	67 541 917,70	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	40 904 384,95	-	27 163 946,22	13 740 438,73	-	-	-	-
Clients & comptes rattachés	877 888 701,70	-	864 388 075,94	13 500 625,76	-	-	-	-
Personnel	2 286 811,74	-	2 286 811,74	-	-	-	-	-
État	1 787 014 754,52	-	1 787 014 754,52	-	1 787 014 754,52	-	-	-
Comptes d'associés	47 000 000,00	-	47 000 000,00	-	-	-	47 000 000,00	-
Autres débiteurs	175 187 787,66	-	175 187 787,66	-	-	-	20 541 917,70	-
Comptes de régularisations-Actif	8 166 345,01	-	8 166 345,01	-	-	-	-	-
TOTAL	2 938 448 785,58	-	2 911 207 721,09	27 241 064,49	-	1 787 014 754,52	67 541 917,70	-

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyse			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
TOTAL								
DU PASSIF CIRCULANT	4 125 336 124,96	-	4 125 336 124,96	-	-	55 083 447,79	-	3 363 729 405,83
* Fournisseurs	3 777 074 562,59	-	3 777 074 562,59	-	-	-	-	3 363 729 405,83
* Clients créditeurs consignation	10 965 304,04	-	10 965 304,04	-	-	-	-	-
* Personnel	8 491 834,90	-	8 491 834,90	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	15 480 119,16	-	15 480 119,16	-	-	-	-	-
* État	55 083 447,79	-	55 083 447,79	-	55 083 447,79	-	-	-
* Comptes d'associés	84 481 861,00	-	84 481 861,00	-	-	-	-	-
* Autres créanciers	23 326 690,97	-	23 326 690,97	-	-	-	-	-
* Comptes de régular Passif	150 432 304,51	-	150 432 304,51	-	-	-	-	-
TOTAL	4 125 336 124,96	-	4 125 336 124,96	-	-	55 083 447,79	-	3 363 729 405,83

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	893 250 000,00	474 546 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	-	-
Autres engagements donnés	13 572 000,00	21 579 000,00
TOTAL (1)	906 822 000,00	496 125 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	72 953 087,64	72 104 012,17
Autres engagements reçus	4 333,57	206 464,48
TOTAL (2)	72 957 421,21	72 310 476,65

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues	4.333,57				4.333,57
Prêt pour acquisition de logement	4.333,57	Hypothèque		Divers Personnel	4.333,57

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)



Deloitte.

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
 8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COSUMAR S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.418.111.410,31 MAD dont un bénéfice net de 845.872.298,68 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COSUMAR S.A.** au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de votre société au 31 décembre 2021 pour un montant net de MMAD 2.053.	Nos travaux ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ; - Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.
Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.	
Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
 Abdeslam BERRADA ALLAM
 Associé

DELOITTE AUDIT
 Sakina BENSOUÏA KORACHI
 Associée

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
Chiffre d'affaires	9 112,5	8 630,2
Autres produits de l'activité	2 672,1	3 401,1
Produits des activités ordinaires	11 784,6	12 031,3
Achats	(8 783,3)	(9 142,5)
Autres charges externes	(687,3)	(618,8)
Frais de personnel	(427,6)	(400,0)
Impôts et taxes	(39,0)	(40,5)
Amortissements et provisions d'exploitation	(441,2)	(421,9)
Autres produits et charges d'exploitation nets	1,9	6,8
Charges d'exploitation courantes	(10 376,5)	(10 616,9)
Résultat d'exploitation courant	1 408,1	1 414,5
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(98,0)	(141,4)
Résultat des activités opérationnelles	1 310,1	1 273,0
Résultat financier	(61,8)	(65,0)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 248,3	1 208,1
Impôts exigibles	(412,4)	(357,0)
Impôts différés	4,7	(33,1)
Résultat net des entreprises intégrées	840,7	818,0
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(76,7)	(6,8)
Résultat net des activités poursuivies	764,0	811,1
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	764,0	811,1
Intérêts minoritaires	(1,0)	(1,4)
Résultat net - Part du Groupe	763,0	809,8

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
Résultat de l'exercice	764,0	811,1
Écart de conversion des activités à l'étranger	13,4	(29,1)
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	3,8	(3,6)
Résultat Global	781,1	778,4
Intérêts Minoritaires	(1,0)	(1,4)
Résultat Global net - Part du Groupe	780,1	777,1

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
ACTIF (En millions de dirhams)		
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	26,7	33,5
Immobilisations corporelles	4 403,2	4 547,5
Immobilisations en droit d'usage	66,4	77,8
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	305,4	374,5
Autres actifs financiers	253,9	248,6
- Prêts et créances	115,3	109,9
- Actifs disponibles à la vente	138,6	138,6
Actif non courant	5 315,4	5 541,6
Autres actifs financiers	45,1	5,9
- Instruments dérivés de couverture	45,1	5,9
Stocks et en-cours	2 335,7	2 410,8
Créances clients	900,7	572,2
Autres débiteurs courants	2 886,6	2 378,1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	671,8	632,2
Actif courant	6 839,9	5 999,2
TOTAL ACTIF	12 155,3	11 540,8
PASSIF (En millions de dirhams)		
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 542,1	3 301,2
Écart de conversion	-14,5	-27,8
Résultat net part du groupe	763,0	809,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 411,4	5 204,0
Intérêts minoritaires	7,9	7,6
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 419,4	5 211,7
Provisions	132,1	51,1
Avantages du personnel	133,3	136,2
Dettes financières non courantes	76,9	86,4
- Dettes envers les établissements de crédit	1,6	1,6
- Dettes liées aux contrats à droit d'usage	75,3	84,8
Impôts différés Passifs	744,3	749,0
Autres créditeurs non courants	22,7	26,6
Passif non courant	1 109,3	1 049,3
Dettes financières courantes	1 047,5	2 204,0
- Dettes envers les établissements de crédit	1 047,5	2 159,9
- Instruments dérivés de couverture		44,0
Dettes fournisseurs courantes	4 170,4	2 727,1
Autres créditeurs courants	408,7	348,8
Passif courant	5 626,7	5 279,9
TOTAL PASSIF	6 736,0	6 329,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	12 155,3	11 540,8

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Écarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1er janvier 2020	944,9	176,0	3.975,6	1,2	-2,4	5.095,4	6,8	5.102,2
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur			-4,5		0,0	-4,5	0,0	-4,5
Corrections des erreurs N-1 :			-2,5			-2,5		-2,5
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	3.968,7	1,2	-2,4	5.088,4	6,8	5.095,2
Variation CP pour 2020								
Résultat net de la période			809,8			809,8	1,4	811,1
Pertes et profits de conversion				(29,1)		-29,1		-29,1
Gains / pertes actuariels					-3,6	-3,6		-3,6
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	809,8	-29,1	-3,6	777,1	1,4	778,4
Dividendes distribués			-661,4			-661,4	-0,5	-661,9
Autres transactions avec les actionnaires		0,0				0,0		0,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-661,4	0,0	0,0	-661,4	-0,5	-661,9
Au 31 décembre 2020	944,9	176,0	4.117,0	-27,8	-6,0	5.204,0	7,6	5.211,7
Au 1er janvier 2021	944,9	176,0	4.117,0	-27,8	-6,0	5.204,0	7,6	5.211,7
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :			-5,8			-5,8		-5,8
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4.111,2	-27,8	-6,0	5.198,3	7,6	5.205,9
Variation CP pour 2021								
Résultat net de la période			763,0			763,0	1,0	764,0
Pertes et profits de conversion				13,4		13,4		13,4
Gains / pertes actuariels					3,8	3,8		3,8
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	763,0	13,4	3,8	780,1	1,0	781,1
Dividendes distribués			-566,9			-566,9	-0,7	-567,6
Autres transactions avec les actionnaires		0,0				0,0		0,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-566,9	0,0	0,0	-566,9	-0,7	-567,6
Au 31 décembre 2021	944,9	176,0	4.307,3	-14,5	-2,2	5.411,4	7,9	5.419,4

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net de l'ensemble consolidé	764,0	811,1
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	509,7	412,9
Autres ajustements	80,2	(19,0)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 353,9	1 205,0
Élimination de la charge (produit) d'impôts	407,6	390,1
Élimination du coût de l'endettement financier net	24,7	65,1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 786,2	1 660,2
Incidence de la variation du BFR	699,4	(623,6)
Impôts payés	(412,4)	(357,0)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 073,2	679,6
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(268,4)	(464,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,8	7,2
Autres flux	(4,1)	(27,2)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(271,6)	(484,8)
Remboursement d'emprunts	(0,0)	(50,2)
Variation de dettes résultant de contrats de location	(9,5)	(1,9)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(566,9)	(661,4)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,7)	(0,5)
Coût de l'endettement financier net	(24,7)	(65,1)
Variation des comptes d'associés	(47,7)	3,7
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(649,5)	(775,4)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 152,0	(580,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(1 527,7)	(947,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(375,7)	(1 527,7)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 152,0	(580,7)

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : s.abaragh@cosumar.ma ou www.cosumar.ma

8, rue El Moutamid Ibnou Abbad, - BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc - Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71
S.A. au capital de 944.871.430 dirhams - R.C. Casablanca 30037 - Patente 30701380 - T.V.A. 616051
C.N.S.S. 1928003 - I.C.E Casablanca 001555060000024

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Cosumar sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2021 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee and International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. À cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe COSUMAR répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société ;
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, l'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe COSUMAR applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, l'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1^{er} janvier 2018.

Conformément à l'IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société COSUMAR avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe COSUMAR puisque plus de 99% des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- État détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- État commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1er janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité). Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2021

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
Durrah Advanced Development	43,28%	43,28%	Mise en équivalence

Communication financière

Par ailleurs, le Rapport Financier Annuel comprenant le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021, établi conformément aux normes internationales, sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société : www.cosumar.ma/publications à partir du 30 avril 2022. Ce jeu complet comprend outre l'état de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.



Deloitte.

Aux actionnaires du
Groupe Cosumar
 8, Rue El Moutamid Bnou Abbad
 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Cosumar S.A. et de ses filiales (Groupe Cosumar), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés 5.419,4 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 764 millions de dirhams. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il

est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

 Abdeslâm BERRADA ALLAM
 Associé

DELOITTE AUDIT

 Sakina BENSOUDA KORACHI
 Associée